

2. Désignation de la Gamme : ARCADEF EVOLUTION

Variantes des produits concernés : ARCADEF EVOLUTION PNEUMATIQUE

4. Nom-raison sociale du fabricant :

SKYDOME SAS - Entre deux villes -- 02270 Sons et Ronchères - France - Siege social

SKYDOME SAS - Impasse des Herbues ZA de l'Essart- BP 5 F - 21600 Ouges - France - Production

3. Description du produit

- Exutoire de désenfumage voûte filante à énergie pneumatique ouverture fermeture double vantaux
- Costière acier droite hauteur 300mm mini
- Plage dimensionnelle :
 - Corde de 1.5m à 3m
 - Largeur : 1m

3.1 Option possible :

- Dispositif aéralique :
 - AD : avec déflecteurs hauteur 100 ou 150mm de hauteur (au-dessus du remplissage)
- Contacteur de position
- Aération par ouverture complète
- Grille fixe 1200 joules, fil de Ø6 ou tube 16x16 sans influence sur l'aéralique
- Thermodéclencheur

3.2 Usage prévu : Appareils installés sur voûte ARCADE

3.3 Conditions d'utilisation et de mise en œuvre liées aux performances certifiées

- Inclinaison maximale autorisée de l'appareil :
 - Quelque soit la configuration de pose de l'ouvrant (dans la limite de la voûte support)
20° soit 36.3%

6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction

L'organisme notifié AFNOR CERTIFICATION N°0333 a délivré un certificat de constance des performances conformément à l'annexe ZA de la norme EN 12101-2 :2003 selon système 1 en s'appuyant sur l'inspection initiale de l'usine, du contrôle de production en usine et la surveillance continue du contrôle de production en usine.

7. Produit de construction couvert par la norme harmonisée EN 12101-2 :

Certificat CE N° 0333 - CPR - 219022 Valide jusqu'28/01/2026

9. Performances déclarées :

Critères	Performances	Références Normatives
Surface utile d'ouverture Aa	Voir tableaux des performances aérauliques	EN 12101-2, §6, annexes B
Température de déclenchement	Selon asservissement	EN 12101-2, § 4.1
Ouverture du dispositif d'évacuation	Type B	EN 12101-2, § 4.3
Fiabilité :	RE 300 + 10000 en aération (JOFO) RE 300 (K+G)	EN 12101-2, § 7.1, annexe C
Ouverture sous charge	SL500	EN 12101-2, § 7.2, annexe D
Température ambiance basse	T(00)	EN 12101-2, § 7.3, annexe E
Charge éolienne :	WL1500	EN 12101-2, § 7.4, annexe F
Résistance à la chaleur :	B300	EN 12101-2, § 7.5, annexe G
Réaction au feu :	PCA : Nous consulter Acier : M0 Alu : M0	EN 12101-2, § 7.5.2.1 EN 1873, § 5.5
Performance au feu	PND	EN 1873, § 5.7
Étanchéité à l'eau	Réussite	EN 1873, § 5.3
Résistance au choc : Corp dur de petite taille : 1200J (Grille)	Réussite 1200j	EN 1873, § 5.4.3.1 EN 1873, § 5.4.3.2
Conductance Thermique : Urc	PND	EN 1873, § 5.9.2.1
Conductance Thermique : plaque	Suivant remplissage, nous consulter	EN 1873, § 5.9.2.2
Isolation bruit aérien direct (plaque)	Suivant remplissage, nous consulter	EN 1873, §5.10
Facteur transmission lumineuse plaque	Suivant remplissage, nous consulter	EN 1873, §5.1
perméabilité à l'air	PND	EN 1873, §5.8
Durabilité	PCA 10 : ΔA, Cu 0, Ku 0 PCA 16 : ΔD, Cu 0, Ku 0	EN 1873, § 5.2

Tableau des performances Aérauliques et des caractéristiques des vérins

AD100 AD150 Ouverture Fermeture et aération
Type de déflecteurs

Corde cm	Largeur cm	Aéraulique		Vérin				
		Aa		Ø	Volume (l)	Pression SL500		Cartouche (g)
150.00	100.00	0.89	0.96	40	1.376	15	7	100
160.00	101.00	0.95	1.03	40	1.376	15	7	100
170.00	102.00	1.02	1.10	40	1.376	15	7	100
180.00	103.00	1.09	1.18	40	1.376	15	7	100
190.00	104.00	1.60	1.25	40	1.376	15	7	100
200.00	105.00	1.23	1.33	40	1.376	15	7	100
210.00	106.00	1.30	1.40	40	1.376	15	7	100
220.00	107.00	1.37	1.48	40	1.376	15	7	100
230.00	108.00	1.44	1.56	40	1.376	15	7	100
240.00	109.00	1.52	1.64	40	1.376	15	7	100
250.00	110.00	1.59	1.72	40	1.376	15	7	100
260.00	111.00	1.67	1.80	40	1.376	15	7	100
270.00	112.00	1.74	1.88	40	1.376	15	7	100
280.00	113.00	1.82	1.96	40	1.376	15	7	100
290.00	114.00	1.90	2.05	40	1.376	15	7	100
300.00	115.00	1.98	2.13	40	1.376	15	7	100

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par Thierry Badet, Directeur Général , à Sons et Ronchères.
Mis à jour le 30/04/2024